

l'intervention du ministre des Affaires des anciens combattants (M. Brooks). Eh bien, monsieur le président, je dois lui dire que je suis intervenu pour m'opposer à l'opinion qu'il a émise à ce sujet.

(Traduction)

M. le président suppléant: A l'ordre. Ce n'est pas une question de privilège, mais plutôt une question d'opinion.

(Texte)

M. Bourget: Eh bien, monsieur le président, je ne suis pas un expert dans le domaine constitutionnel, mais il y a déjà 20 ans que je siége en cette Chambre,—d'ailleurs il y en a d'autres qui sont ici depuis plus longtemps que moi,—et je ne puis me rappeler que le gouvernement fédéral ait laissé aux provinces le soin de veiller à la navigation sur une rivière navigable, comme le Saint-Laurent.

D'ailleurs, comme je le disais tout à l'heure, on avait promis avant les élections d'accorder la navigation d'hiver jusqu'à Québec et aujourd'hui, pour ne pas faire tort à une autre partie du pays, on dit que l'on ne peut pas construire de brise-glace.

Je trouve étrange cette attitude différente des membres du gouvernement, attitude qui n'était pas la même avant les élections qu'aujourd'hui.

J'espère que les honorables députés conservateurs de la province de Québec se lèveront en cette Chambre ou que les ministres parleront au cabinet afin de revendiquer les droits de Québec.

Je ne suis pas opposé aux intérêts des autres provinces. D'ailleurs, comme l'a dit l'honorable député de Laurier (M. Chevrier) en réponse à la question que lui a posée l'honorable député de Charlevoix (M. Asselin), nous voulons que chacune des parties du Canada puisse bénéficier des avantages que le gouvernement fédéral accorde à chacune des provinces. C'est là notre point de vue.

Il ne s'agit pas de nuire à qui que ce soit, mais d'aider les différentes régions qui en ont besoin. A mon sens, on ne peut pas arrêter le progrès. Et je demande à l'honorable député de Québec-Est de bien vouloir en tenir compte.

Nous sommes-nous opposés au dragage du Saint-Laurent, afin d'empêcher les navires ayant un plus fort tirant d'eau de se rendre à Montréal? Non, pas plus que nous nous sommes opposés à la voie maritime du Saint-Laurent. Il me semble que c'est là une question de logique. Il serait illogique de s'opposer à ce que la ville de Québec, et plus tard peut-être Trois-Rivières et même Montréal bénéficient des avantages qui résultent des développements techniques.

«Voilà, monsieur le président, une situation que je tenais à exposer et j'espère que l'honorable ministre reviendra sur sa décision et ne laissera pas le gouvernement provincial construire un ou deux brise-glace qui coûteraient environ 12 à 15 millions de dollars chacun, ce qui aurait pour effet de nous faire perdre les 25 millions que nous avons récupérés grâce aux subventions aux universités.

Encore une fois, je demande au ministre d'étudier de nouveau cette question, d'autant plus que cela aiderait les chantiers maritimes de Lauzon, de Sorel, de Montréal ou d'ailleurs.

Je lui demande d'étudier cette question à la lumière des faits, à la lumière de ce qui s'est produit au cours de l'hiver. Je suis certain que la population du district lui en serait reconnaissante.

(Traduction)

L'hon. M. Hees: Monsieur le président, permettez-moi de répondre à l'honorable député qui vient de parler de ce qui s'est passé l'hiver dernier dans le port de Québec. Comme il est à même de le savoir s'il a étudié les chiffres relatifs aux arrivées et aux départs de navires à Québec, le mouvement des navires a augmenté considérablement dans le port de Québec l'hiver dernier. Un bien plus grand nombre de navires sont construits avec une coque renforcée en vue spécialement de ce genre d'exploitation, et cette initiative produit un effet bien marqué. Mon ministère a aidé tous les navires qui ont eu besoin d'aide l'hiver dernier quand ils étaient immobilisés par les glaces.

A mon avis, le ministère a fait ce qui s'imposait l'hiver dernier. Le port de Québec a bénéficié considérablement de l'intensification marquée de la navigation d'hiver, comme l'honorable député s'en rendra compte à l'examen des chiffres. J'entrevois un avenir bien prometteur pour le port de Québec, avenir que nous souhaitons pour ce port comme pour tous les autres ports du Canada. Si l'honorable député approfondit cette question de nouveau, il conviendra, je pense, qu'à cet égard le gouvernement fédéral suit une politique bien sensée et conforme à ses obligations à l'égard de tous les ports des diverses provinces canadiennes.

L'hon. M. Pearson: Monsieur le président, il est un peu difficile de parler de ce qu'est la politique du gouvernement canadien dans ce domaine, étant donné les divergences de vues qui ont été exprimées bien clairement ce matin entre deux députés. Le ministre des Transports a consigné au compte rendu que le gouvernement a pour principe de rendre le fleuve navigable en hiver jusqu'au port de